



ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1742, 1744, 1745 ET 1746

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté les règlements suivants :

À la séance du 18 décembre 2023 :

- Règlement numéro 1742 intitulé : « **Règlement créant une réserve financière pour le financement des dépenses liées aux mesures d'urgence** ».

À la séance du 15 janvier 2024 :

- Règlement numéro 1744 intitulé : « **Règlement de concordance modifiant le règlement numéro 470 concernant le plan d'urbanisme pour autoriser, dans l'affectation résidentielle (H), l'affectation communautaire (P) à l'intérieur du périmètre secondaire du Plateau Laval (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)** ».

RÉSUMÉ DE LA MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME
(Article 110.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1))

La modification apportée au plan d'urbanisme se résume dans le fait d'autoriser, dans l'affectation résidentielle (H), l'affectation communautaire (P) à l'intérieur du périmètre secondaire du Plateau Laval, dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval, et ce, afin d'y permettre l'implantation d'une école primaire.

- Règlement numéro 1745 intitulé : « **Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'autoriser une école primaire dans la zone P03-391.1 (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)** ».
- Règlement numéro 1746 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de construction numéro 332 pour autoriser certains travaux par une « Déclaration de travaux » en remplacement d'un permis ou d'un certificat d'autorisation** ».

Le règlement numéro 1742, approuvé par les personnes habiles à voter au terme de la procédure d'enregistrement tenue à cette fin les 17 et 18 janvier 2024, entre en vigueur le jour de sa publication et les règlements numéros 1744, 1745 et 1746 sont entrés en vigueur le 25 janvier 2024, soit à la date de délivrance, par la Municipalité régionale de comté de Bécancour, des certificats de conformité.

Ces règlements sont déposés dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 31 janvier 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville